

Le dix huit huit cent quatre vingt, le dix sept octobre le Conseil municipal
 de la commune de Combrins Canton de Loralatte département de la Charente réunie
 extraordinairement au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. le Maire,
 en vertu de l'arrêté de M. le Préfet, en date du 19 octobre dernier.

Présents M. le Maire de Combrins, Delaport Jean, Bécuyer Pierre, David
 Louis, Bourges Léonard, Delaport Jean membres du Conseil municipal de Combrins
 Maires

Tous Maires de la commune de Combrins présents cette assemblée, ont
 procédé à l'élection de la réunion, avons installé M. Jean Chervin, premier, et
 ses collègues de membre du Conseil municipal, M. Jean Pierre Serres et l'installation
 des autres membres du Conseil municipal.

Le Conseiller M. Jean Cherris se démissionne, membre du Conseil municipal.
 De qui nous avons deux frères, le jour, mais nous les dits. que nous
 et le cousin de Cambiers, le jour, mais nous les dits.
 avons signé avec les membres présents, ainsi que M. Jean Cherris.
 et le cousin de Cambiers, le jour, mais nous les dits.

Tous sont signés sans noms.

Cherris

Jean de Laspou, Cherris

L. David

Beneux, père = Sir Bugey

Le M. Deltapay a démissionné sans signature.

Wang

L'an mil huit cent soixante-dix, le dix-sept octobre, le Conseil municipal de la
 Commune de Cambiers, réuni extraordinairement au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
 de M. le Maire.

Présents M. Jean de Laspou, Cherris Jean, Deltapay Jean, Beneux Louis,
 David Louis, Bugey Louis ^{ancien Maire} membres du Conseil municipal et Wang Louis
 lesquels forment la majorité des membres en exercice.

M. le Maire a sur le bureau a dit que M. le Préfet, lui avait adressé un
 Circulaire le 14 octobre dernier, par laquelle il l'invitait à réunir extraordinairement le
 Conseil municipal à l'effet de donner son avis pour la formation d'un bataillon de la
 Compagnie de la garde nationale sédentaire de Cambiers; laquelle Compagnie serait réunie
 pour former le bataillon, aux Communes de Villebois-Lavalette, Blangy, L'Épau,
 Gards, Jusas, Vaux-Lavalette, Villars et Cambiers, avec, en outre, de lui de
 réunions à Villebois-Lavalette.

Le Conseil municipal après avoir minutement délibéré sur les avis à l'unanimité
 de repousser la proposition de M. le Préfet et de le prier de vouloir former le bataillon
 dont il s'agit, faire passer la Commune de Cambiers, comme il l'a été anciennement de
 Communes de Rocognac, Signat, Lers, Vaux et Cambiers, sans formation de
 lieu de réunion à Rocognac, ainsi que cela a toujours eu lieu. Le Conseil municipal
 doit faire observer à M. le Préfet que la Commune de Cambiers est un Seize Administratif
 de Lavalette, que par Lers a été fait passer adhérent aux intérêts de la Commune

Maire n° 17 et 18 - Villebois-Lavalette - Cambiers - Blangy - L'Épau - Jusas - Vaux-Lavalette - Villars - Cambiers

que de habités à aller à une aussi grande distance. L'UN vous prie que vous
soyez prêt à cette fête obscurcie, et que par un autre acte de femme ou
certaine Compagnie des Communes de Rougnac, Dignac, Les Nouzans et Combuis,
avec présence de lui et de son épouse à Rougnac.

Fait et établi à la mairie de Combuis, le jour, mois et an ci-dessus.

Jean de Lasponds Le Brun Charles
David Bineix père
Le Sr. Deuchapet Jean et Marie en savoir signé Derivier
Kang

L'an mil huit cent soixante dix, le dix sept octobre, le Conseil municipal
de la Commune de Combuis, Canton de Laroche département de la Charente, réunis extraordinairement
au lieu de la mairie sous la présidence de M. le Maire, sur l'acte de l'acte de la fête
notaire des 7 et 8 derniers, a l'effet de procéder à l'installation de M. Derivier
Jean Pierre, nommé adjoint de la Commune de Combuis le 7 octobre, par l'acte
précité

Ensemble M. le Maire de Lasponds, Charles Jean, Procureur Linnard, David Louis
Deuchapet Jean, Bineix Pierre et Derivier Jean Pierre membres du Conseil
municipal de Rougnac (Maire), formant la majorité des membres en exercice
M. le Maire après avoir déclaré la même assemblée a dit que le but de
cette réunion était l'installation de M. Derivier Jean Pierre comme adjoint
de la Commune de Combuis; qu'ainsi il le déclarait en premier ou dit conseil
municipal installé dans les fonctions. De quoi nous avons dressé procès-
verbal que nous avons signé avec les membres précités, ainsi que M.
Derivier Jean Pierre.

Fait et établi à Combuis, le jour, mois et an ci-dessus -

Le Brun Charles David
Jean de Lasponds Derivier Charles
Le Sr. Deuchapet Jean et Marie en savoir signé Kang